

LE CLIN D'ŒIL

Les boulangers payent leur galette



En principe, on ne met pas de fève dans les galettes offertes aux élus de la République. A Menou, pays où les rois craignent pour leur tête, le boulanger a fait une exception.

En fin de semaine dernière, les boulangers de l'arrondissement de Sainte-Ménéhould, membres de la fédération départementale des boulangers, tenaient leur assemblée générale en mairie. A l'issue de cette réunion, une nouvelle tradition a été lancée. Il s'agit d'offrir la galette des rois au premier magistrat de la commune.

Depuis 5 ans, le président départemental de la fédération, Grégory Piraux, offre une galette à la maire de Reims. La coutume veut aussi que les boulangers livrent leur spécialité à la frangipane au préfet. Le 8 jan-

vier dernier, le président marnais remettait sa galette au président de la République à l'Elysée. Depuis, il semble avoir pris goût à l'exercice et a souhaité ajouter de nouveaux élus à son palmarès. D'où, cette année, un passage par Sainte-Ménéhould mais aussi par Châlons-en-Champagne et Epernay. En Argonne, c'est le responsable d'arrondissement, Claude Commandoux qui a concocté les galettes.

Dans le département, la boulangerie représente 300 professionnels et fait vivre 1 500 personnes.